

## Séance du 16 novembre 2010

### **Informations :**

- Salle polyvalente : le projet a du subir quelques adaptations pour être conforme à la nouvelle réglementation de sécurité. Le permis de construire va être déposé prochainement.
- Nom des rues : la commission cadre de vie va se déterminer sur le choix définitif du nom des rues dans les prochaines semaines et l'étape suivante consistera à inscrire au budget le financement en fonction des devis établis.

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Approuve la décision modificative du budget communal d'une somme de 3950 €. Cette délibération est nécessaire dans l'attente du remboursement par l'assurance de la commune des dépenses occasionnées par le congé maladie de Mme Toma.  
M. Passet (cuisine) et Mme Blanc(ménage) ont assuré son remplacement au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2009/2010.
- Autorise M. le maire à signer les conventions nécessaires au projet de la carte communale. La commune de Masléon a souhaité rejoindre le groupement de communes ( La Geneytouse , Eybouleuf et Saint Denis des Murs) pour établir un diagnostic territorial sur l'ensemble de leur territoire. Le résultat du diagnostic partagé sur le territoire des quatre communes est prévu vers septembre 2011.
- décide d'attribuer une subvention de 6 € par enfant (23 enfants sont concernés) aux Jeunesses Musicales de France.
- Décide de demander l'inscription d'un itinéraire de randonnée appelé « circuit DES TUPES » au P.D.I.P.R ( Plan Départemental d'Itinéraire, de Promenade et de Randonnée) du Conseil Général.